

CONTENU FORMATION REFERENTS PASS AGILITY

A partir du 1^{er} janvier 2020, le jury d'un PASS AGILITY est composé de trois personnes dont une obligatoirement formée ou nommée par le GTA. La personne dont la présence est obligatoire lors d'un PASS AGILITY est appelée REFERENT PASS AGILITY. La liste de ces référents est une liste nationale qui sera publiée et mise à jour si besoin sur le site de la CNEAC.

La formation des référents PASS AGILITY vise à consolider les compétences des stagiaires ainsi qu'à vérifier leurs aptitudes à faire partie du jury d'un PASS AGILITY, en tant que membre obligatoire. Le formateur s'attachera à vérifier que les personnes formées sont aptes à poser un parcours conformément à un plan, dans l'esprit du règlement, et comprennent bien le pourquoi et l'esprit dans lequel le PASS AGILITY doit être obtenu (ni trop laxiste, ni trop exigeant). Le Référent PASS AGILITY validera le parcours posé avec les 2 autres membres du jury lors du PASS AGILITY ainsi que les questions posées sur le règlement par le jury.

Cette formation est prévue sur une demi-journée (3 heures environ) avec un maximum de 15 personnes. Elle peut se faire au sein d'un club, il est nécessaire d'avoir un terrain pour la pose des parcours (dimensions minimales 20 x40 m). Une salle peut être appréciée dans le cas où le formateur souhaite utiliser des vidéos (voir ci-dessous : Deuxième partie).

Prérequis stagiaires : Prévenir les candidats qu'ils devront savoir poser un parcours, connaître le règlement. Un « Vrai-Faux » de 10 énoncés sur le règlement sera posé aux stagiaires avec nécessité d'obtenir au moins 6 bonnes réponses.

Préparation en amont pour le formateur :

Une banque de parcours grade 1 est publiée sur le site.

Si certains parcours ne comportent pas tous les obstacles, à charge au formateur de demander aux stagiaires soit de les inclure, soit de les traiter individuellement (hormis l'oxer). Cette banque de parcours sera par la suite utilisable par les jurys de PASS AGILITY.

Le formateur devra prévoir :

- Deux parcours type grade 1 choisis dans la banque en ligne
- Une feuille de barème PASS AGILITY pour chacun des stagiaires référents
- Un « Vrai-Faux » de 10 énoncés sur le règlement pour l'évaluation finale. Des exemples d'énoncés sont mis à la disposition des formateurs.

Déroulement de la formation :

- **Première partie :**

- ✓ Le formateur présente les deux parcours d'agility choisis. Il devra préciser, en faisant participer les stagiaires, ce qui est demandé par le règlement pour certains obstacles, la chaussette, le saut en longueur, le pneu....
- ✓ Le formateur explique le barème et ce que l'on attend du PASS AGILITY et de son esprit dans lequel il est jugé. Le PASS AGILITY n'est pas évalué comme un sésame de passage

grade1-grade 2 (cad un excellent sans faute). Il permet de dire que l'équipe maitre-chien est prête **immédiatement** à évoluer sur un concours.

- ✓ Le groupe de stagiaires (15 maximum) est séparé en deux groupes. Chaque groupe posera un parcours.
- ✓ Le formateur demande au premier groupe de stagiaires de poser les obstacles tels que demandé sur le dessin, de modifier éventuellement le parcours si les dimensions du terrain ne s'y prêtent pas. Il sera important de respecter le règlement concernant la pose de certains obstacles particuliers, de respecter les distances entre les obstacles, de rectifier si besoin certains angles. Le second groupe regarde puis effectue une reconnaissance du parcours. La conformité du parcours est ainsi validée ou non par le second groupe. Le formateur écoute les avis et tranche en dernier lieu.
- ✓ Même chose pour le second groupe qui pose le second parcours.

ATTENTION : Lors de cette première partie, le formateur sera à même de repérer des personnes qui ne sont pas aptes à poser correctement un parcours de type Grade 1. Le formateur pourra dans ce cas s'entretenir individuellement avec le stagiaire pour en connaître les raisons.

- **Deuxième partie** : cette deuxième partie est consacrée à l'évaluation d'un PASS AGILITY par chacun des stagiaires puis est suivie d'un debriefing insistant sur l'esprit du PASS AGILITY. Cette évaluation peut être faite par le passage de 3 chiens **débutants prêts à passer un PASS AGILITY**, sur chacun des deux parcours posés. Au choix du formateur, cette évaluation peut être faite aussi par le biais de vidéos qui sont fournies. Ces vidéos peuvent être lues par le biais d'un vidéoprojecteur ou par un écran d'ordinateur ou de tablette.
 - ✓ Chaque candidat remplit sa propre fiche d'évaluation et propose une question sur le règlement.
 - ✓ Les stagiaires se mettent en groupe, comparent leurs différentes évaluations et répondent aux questions proposées sur le règlement. Un consensus doit être trouvé dans chaque groupe.
 - ✓ Les évaluations des groupes sont mises en commun et le formateur s'appuie sur ces conclusions pour expliquer certains points si besoin, répondre aux questions éventuelles et donner une évaluation finale.
- **Troisième partie** :
 - ✓ Un « VRAI-FAUX » de 10 énoncés sur le règlement est proposé aux stagiaires. Attention, ces questions sont à destination du référent pour vérifier qu'il connaît son règlement d'agility, pas du concurrent le jour du PASS AGILITY.
 - ✓ Si 4 erreurs et plus, le candidat référent ne sera pas habilité. Il en sera de même si le formateur estime qu'un candidat ne sait pas poser correctement un parcours.
 - ✓ Les résultats sont donnés individuellement aux stagiaires.

La liste des personnes ainsi validées REFERENTS PASS AGILITY sera remontée par le formateur ou bien par le CTT au GTA à l'adresse gta@sportscanins.fr.